

## Championnat Carambole saison 2020/2021

### Règlement relatif aux championnats carambole individuel du district Limousin

Les nouveautés sont indiquées en jaune.

#### I – Objet –

Le championnat de district Limousin qualificatif pour la finale de Ligue Nouvelle-Aquitaine est organisée dans tous les modes de jeu et dans toutes les catégories en une seule compétition (la finale de district) hormis les catégories libre N1, cadre N1, cadre N2, bande N1, 3 bandes N1 et 3 bandes N2 organisées au niveau de la ligue ou du grand district Poitou-Charentes / Limousin pour le cas du 3 bandes.

Cette finale est ouverte à 8 joueurs du district (joueurs des clubs du district et joueurs ayant obtenu une dérogation en début de saison pour jouer en Limousin dans le mode de jeu concerné) déjà classé dans la discipline au 01/09/2020 ou ayant joué au moins 3 matchs homologués (enregistré dans ffb sportif) dans un tournoi du mode de jeu concerné (du district ou hors district, à handicap ou pas, individuel ou par équipe. Cela permettra de classer le joueur dans sa bonne catégorie avant la finale si jamais c'est la première fois qu'il joue dans un mode de jeu.

Pour participer à cette finale de district, les joueurs doivent s'inscrire par le site internet. Si plus de 8 joueurs s'inscrivent à la finale de district, seuls les 8 meilleurs seront retenus (à la moyenne de l'année en cours disponible sur le site ffb sportif au moment de l'inscription). Aucune priorité liée au club organisateur n'est retenue pour les finales de district.

Une particularité sera faite au cadre R1 : Tous les joueurs sont autorisés à s'inscrire à un premier tournoi de club. Cependant, leur participation aux tournois de club suivants ne sera possible que s'ils réalisent une moyenne minimum de 2,00 lors de leur premier tournoi. De même, leur participation à la finale de District ne sera possible que si leur moyenne minimum de l'année (ou la dernière moyenne enregistrée dans ffb sportif) est de 2,00.

Afin d'animer la saison sportive avant les finales, le district prévoit à son calendrier des « tournois de club » dans chaque catégorie ou groupe de catégories.

Tout club peut proposer l'organisation d'un « tournoi de club » au district pour donner d'autres possibilités de jeu aux compétiteurs. Pour cela, le club doit adresser au responsable carambole du district une proposition comportant :

- la date du tournoi
- le mode de jeu et la forme proposée (catégorie(s), nombre de joueurs...)
- le mode d'inscription (inscription auprès du directeur de jeu, invitation...)

La tenue du tournoi de club est soumise à l'acceptation du responsable carambole du district et doit respecter les directives du code sportif et notamment les simplifications votées en Avril 2020 (voir article <https://www.fbillard.com/articles/la-nouvelle-tenue-sportive-1711.html> sur le site de la fédération).

Enfin, la Ligue Nouvelle Aquitaine souhaitant promouvoir le billard « au féminin », une finale de Ligue Dames a été intégré au calendrier lors de la saison 2019/2020. Elle sera de nouveau intégrée au calendrier cette année et un championnat devra avoir lieu dans chaque district.

Un championnat de district Limousin Libre Dames (tous niveaux) qualificatif pour la finale de Ligue Nouvelle-Aquitaine sera donc organisé pour la saison 2020/2021 en une seule compétition (la finale de district).

Cette finale est ouverte à 8 joueuses du district (joueuses des clubs du district et joueuses ayant obtenu une dérogation en début de saison pour jouer en Limousin) et sera disputée selon les mêmes dispositions (reprises et distances) que les autres championnats. Pour participer à cette finale de district, les joueuses doivent s'inscrire par le site internet. Les parties se joueront en 40 points et 40 reprises pour les R4 et 60 points et 40 reprises pour les R3. Si des compétitrices d'un niveau supérieur s'inscrivent, la commission carambole du district Limousin décidera de la distance et du nombre de reprise pour ces joueuses et les communiquerons une semaine avant la finale.

(Nota : outre le championnat Partie Libre qui leur est réservé, les joueuses sont admises à participer à tous les autres championnats.)

## Distances et limitations de reprises

### Tournois de club du calendrier du district

- 8 ou 7 joueurs (2poules), 6 joueurs (poule unique ou 2 poules), 5 ou 4 joueurs (poule unique)
- Distance réduite 1 en poules (poule qualificative, poule à 5 et 6 joueurs) et distances complètes en demies-finales et finale
- Tous les matchs sont limités en nombre de reprises suivant tableau récapitulatif

### Tournois de club hors calendrier du district

- Distances et limites de reprises au choix de l'organisateur

### Finales de district

- 8 ou 7 joueurs (2poules), 6 joueurs (**poule unique** seulement), 5 ou 4 joueurs (poule unique)
- Distance complète (en 40 ou 60 points pour la finale de District Dames selon le niveau)
- Limitation de reprises dans les poules et demi-finales à 7 et 8 joueurs ainsi que dans les poules uniques de 5 ou 6 joueurs suivant tableau récapitulatif

### Récapitulatifs des limites de reprises (tournois, matchs de poules et demi-finales des finales de district)

Limites de reprises	N1	N2	N3	R1	R2	R3	R4	Dames
Libre	Ligue	X	15	20	20	25	30	40
1 bande	Ligue	X	25	30	30	X	X	X
Cadre	Ligue	Ligue	15	20	X	X	X	X
3 bandes	40	40	40	40	40	X	X	X

### Tournois à Handicap

Le calendrier de district comporte également des tournois à handicap. Ceux-ci seront ouverts à 8 ou 12 joueurs suivant la demande. Chaque joueur jouera sur une distance dépendant de sa catégorie. Les résultats de ces tournois à handicap seront saisis sur ffb sportif (sauf pour les joueurs classés Master, N1 ou N2 dans le mode de jeu joué).

#### Les distances pour les tournois à handicap sont les suivantes

Distance	Master	N1	N2	N3	R1	R2	R3	R4
Libre	X	X	X	160	120	80	60	40
Bande	120	90	X	70	50	30	X	X
3 Bandes	35	30	25	20	15	12	X	X

#### Les limitations de reprise pour les tournois à handicap sont les suivantes

Limites de reprises Handicap	Master	N1	N2	N3	R1	R2	R3	R4
Libre	X	X	X	20	20	20	20	20
1 bande	30	30	X	30	30	30	X	X
3 bandes	X	45	45	45	45	45	X	X

## **II - Annonce des tournois -**

Le calendrier des tournois est établi et diffusé en début de saison.

Les organisations de tournois y sont réparties entre les clubs du district en fonction des nombres de billards disponibles et du nombre potentiel de joueurs du mode de jeu concerné.

Le club organisateur est tenu d'envoyer aux autres clubs du district l'affichette d'annonce créée par le site du district, quatre semaines avant la date de chaque tournoi.

Les éléments suivants sont obligatoires sur l'affichette :

- La date du tournoi,
- La ou les catégories du tournoi (\*)
- Le nombre de joueurs
- Le lieu de la compétition,
- La date limite des engagements (Le dimanche midi avant la date du tournoi).

\* dans le cas d'inscriptions incomplètes, le tournoi peut être complété par des joueurs inscrits de la catégorie immédiatement inférieure aux catégories du tournoi.

### III – Engagements –

- Les engagements se font sur le site du district soit par le joueur lui-même, soit par une personne de son club à qui il délègue l'inscription.

Les joueurs de la catégorie immédiatement inférieure à la catégorie du tournoi ne peuvent pas s'inscrire eux-mêmes. Leur inscription ne peut être réalisée que par les seules personnes habilitées du district :  
Eric Pichenaud, Rodolphe Richiero, Philippe Bard, François Pouilhe et Nicolas Enon

Si le nombre de joueurs inscrits à ces tournois dépasse la limite annoncée, la sélection se fait dans l'ordre suivant :

- 1. Trois premiers joueurs du club recevant en 2 étapes si nécessaire
  - 1.1 : sélection des joueurs n'ayant jamais joué, prioritaires ou pas,
  - 1.2 : joueurs ayant déjà joué, prioritaires ou pas.
- 2. Chargement des joueurs inscrits du club recevant ou se déplaçant n'ayant joué aucune compétition pour ce mode de jeu et prioritaires (\*) dans la limite du nombre de joueurs autorisé par club
- 3. Chargement des joueurs inscrits du club recevant ou se déplaçant n'ayant joué aucune compétition pour ce mode de jeu et non prioritaires dans la limite du nombre de joueurs autorisé par club
- 4. Chargement des joueurs inscrits ayant déjà joué au moins une compétition et prioritaire dans la limite du nombre de joueurs autorisé par club
- 5. Chargement des joueurs se déplaçant inscrits ayant déjà joué au moins une compétition et non prioritaires dans la limite du nombre de joueurs autorisé par club
- 6. Chargement des joueurs recevant inscrits ayant déjà joué au moins une compétition et non prioritaire dans la limite du nombre de joueurs autorisé par club
- 7. Sélection des joueurs recevant ou se déplaçant hors des catégories de la compétition

(\*) : on appelle joueur prioritaire un joueur ayant été écarté au tournoi du même mode de jeu précédent juste le tournoi en question.

### IV – Convocations –

#### Convocation

La convocation est envoyée aux clubs par l'organisateur du tournoi au plus tard le mercredi qui précède la date du tournoi. Les joueurs doivent être présents 30 minutes avant le début de la compétition. Les échauffements par tirage au sort débiteront 10 minutes avant le début des parties.

#### Désistement

Le désistement d'un joueur initialement inscrit est autorisé sans condition pourvu qu'il intervienne avant l'envoi de la convocation.

Le désistement est à adresser à l'organisateur du tournoi.

#### Joueur forfait

Tout désistement intervenant après l'envoi de la convocation est considéré comme un forfait.

Le forfait est à signaler à l'organisateur du tournoi.

Le motif du forfait doit être fourni ainsi que tous les justificatifs nécessaires (certificat médical notamment), faute de quoi le forfait est réputé sans motif valable : voir article 8.

Un joueur forfait n'est pas remplacé et ses adversaires sont déclarés vainqueurs, sauf cas exceptionnel où :

- il y aurait dans la liste d'attente un joueur remplissant les conditions
- le délai rend matériellement possible son remplacement par un joueur écarté

### Joueur qui abandonne en cours de partie :

Le résultat de la partie arrêtée est comptabilisé comme une victoire par forfait pour son adversaire.

Dans tous les cas, les résultats des parties qu'il a précédemment disputées sont pris en compte pour ses adversaires : les points et scores leur sont comptés.

Tout joueur forfait non excusé ainsi que tout joueur qui abandonne en cours de tournoi sans motif reconnu valable sera traduit devant la Commission de Discipline de la Ligue.

## **V - Règlement du tournoi –**

Le code sportif carambole (édition en cours) s'applique à l'ensemble des compétitions du district.

Le directeur de jeu du tournoi veillera à son application.

## **VI - Formule de jeu du tournoi –**

### **VI.1 Principe**

#### **Jusqu'à 5 joueurs :**

Le tournoi se dispute en poule unique.

#### **Tournoi à 6 joueurs (en poule unique ou bien en 2 poules de 3 joueurs au choix de l'organisateur):**

a) Poule unique de 6 joueurs sur 3 billards

b) 2 poules de 3 joueurs sur 2 billards

Les joueurs sont répartis en 2 poules de 3 suivant la méthode du serpent.

3 séances de jeu en matchs de poules

4ème séance : demies finales entre les premiers et seconds des poules et match de classement pour la 5ème place pour les troisièmes de poules.

5ème séance : finale et match pour la troisième place

#### **Tournoi à 7 joueurs :**

Les joueurs sont répartis en 2 poules suivant la méthode du serpent : poule A de 3 joueurs, poule B de 4 joueurs

4 séances de jeu en matchs de poules

5ème séance : demies finales entre les premiers et seconds des poules et match de classement pour la 5ème place pour les troisièmes de poules.

6ème séance : finale et match pour la troisième place et match ou la 6ème place

#### **Tournoi à 8 joueurs :**

Les joueurs sont répartis en 2 poules de 4 suivant la méthode du serpent.

4 séances de jeu en matchs de poules

5ème séance : demies finales entre les premiers et seconds des poules et match de classement pour la 5ème place pour les troisièmes de poules.

6ème séance : finale et matchs pour les troisièmes et 7èmes places

#### **Tournoi à 12 joueurs :**

Les joueurs sont répartis en 4 poules de 3 suivant la méthode du serpent.

3 séances de jeu en matchs de poules

4ème séance : quarts de finale

5ème séance : demies finales et matchs pour les 9ème et 11ème places

6ème séance : finale et matchs pour les 3ème, 5ème et 7ème places

Nota : au 3 bandes, par exception à l'article VI.4 ,le 4ème billard peut être un billard 3,10m, même pour un ou plusieurs joueurs évoluant normalement sur 2,80m

## **VI.2 Formulaire d'organisation**

Un tableau des tours de jeux est fourni au club organisateur sous la forme d'un fichier Excel, qui simplifie et automatise la saisie des résultats des parties et permet une gestion aisée du tournoi.

Ce fichier est à renvoyer par e-mail au gestionnaire dès que la compétition est terminée (voir article VI.11).

## **VI.3 Classification des nouveaux joueurs**

Lors de leur première inscription, les joueurs n'ayant encore ni catégorie ni moyenne officielle doivent jouer dans leur catégorie estimée par un dirigeant de leur club.

Si cette estimation n'est pas conforme à la réalité au vu de la moyenne réalisée sur le tournoi, le joueur est reclassé a posteriori dans la catégorie qui correspond aux résultats obtenus.

## **VI.4 Format des billards**

Une partie se joue sur le format de billard le moins bien classé des deux adversaires.

A la libre, sur 2,80 m, les coins utilisés sont ceux du plus fort joueur, ainsi un R2 rencontre un N2 sur 2,80 GC (le format GC devra alors être précisée sur la feuille de match du tournoi dans la colonne prévue à cet effet).

Rappel : sur 2,80m, en cas de collage, la remise sur mouche est au choix du joueur.

## **VI.5 Distances des parties et prolongations éventuelles**

Chaque rencontre se joue sur la distance de la catégorie du joueur le mieux classé, avec reprise égalisatrice sur le point de départ, suivant le tableau des catégories du paragraphe I.

En demi-finale ou finale, il ne peut pas y avoir de match nul.

En cas d'égalité à l'issue de la partie, le vainqueur est désigné grâce à une ou plusieurs prolongations organisées de la manière suivante :

### **1ère prolongation :**

Nombre de points limité au dixième de la distance initiale de la partie, sauf au 3 bandes (pas de limitation) ;

Une seule reprise ;

Pas de tirage à la bande. L'ordre des joueurs est inchangé.

Le joueur B a la reprise sur le point de départ ;

En cas d'égalité dans cette première prolongation, il est procédé à une deuxième prolongation sur le même principe.

Les points réalisés au cours des prolongations ne sont pas comptabilisés dans le résultat final du match. On ajoute simplement 0,01 point au joueur vainqueur pour que son score (supérieur à son adversaire) soit reconnu comme une victoire.

## **VI.6 Limitations de reprises**

Le nombre de reprises est limité pour toutes les rencontres des tournois suivant le paragraphe I.

## **VI.7 Règles et conditions d'arbitrage imposées aux compétiteurs**

Les règles d'arbitrage sont celles de la catégorie du joueur le mieux classé.

(Coins et collage)

Tout joueur exempt doit participer à l'arbitrage (arbitre de table ou tenue de la feuille de match) des matchs en cours.

L'organisateur peut toutefois dispenser un joueur d'arbitrage s'il dispose d'autres arbitres disponibles.

### **VI.8 Horaires de convocation et des rencontres**

Du fait de l'alternance des tours de jeu sur plusieurs billards, il n'y a en principe pas de plage horaire neutralisée pour les repas de midi, sauf si le nombre de tours dans la journée le permet.

### **VI.9 Joueurs en retard**

Un délai maximum de trente minutes après l'heure de convocation est accordé aux retardataires éventuels pour commencer la compétition.

Passé ce délai, le joueur est déclaré forfait général.

Un délai maximum de dix minutes est toléré pour les parties suivantes.

Passé ce délai, le joueur est disqualifié.

Le joueur en retard perd son droit au temps d'échauffement si celui-ci retarde encore le début de la partie.

### **VI.10 Direction de jeu et supervision de l'arbitrage du tour de ranking**

Le Directeur de jeu est désigné par le club organisateur.

Il règle tous les litiges et en rend compte au responsable de la Commission Carambole en mentionnant dans la case prévue à cet effet :

**Les joueurs forfaits**

**Les joueurs refusant l'arbitrage demandé**

**Les joueurs qui ne sont pas en tenue**

**Les joueurs avertis ou sanctionnés par les arbitres en cours de rencontres**

**Toute difficulté ou irrégularité dans le déroulement de la compétition**

Dans le cas où une compétition est annulée suite à un nombre important de forfaits, le directeur de jeu est tenu de renseigner la feuille de matchs et de la transmettre au responsable de la Commission Carambole pour lui signifier la liste des forfaits ainsi que les circonstances de l'annulation de la compétition.

Dans la mesure du possible, le tournoi est supervisé par un arbitre officiel, qui pourra renseigner au besoin les arbitres/marqueurs/directeur de jeu sur les points non connus du règlement.

Il est impératif de disposer dans le club organisateur d'un exemplaire à jour du code sportif (papier ou informatique) afin de pouvoir s'y référer en cas de litige.

### **VI.11 Transmission des résultats sportifs**

Les résultats doivent être envoyés à Nicolas Enon (n.enon@me.com) et Philippe Bard (philiguebard@yahoo.fr)

A réception, ces résultats sont saisis sur le site fédéral ffbsportif et consultables par tous :

Site Libre : <http://www.ffbsportif.com/libre/classif/classif.php>

Site Bande : <http://www.ffbsportif.com/bane/classif/classif.php>

Site Cadre : <http://www.ffbsportif.com/cadre/classif/classif.php>

Site 3bandes : <http://www.ffbsportif.com/l3bandes/classif/classif.php>

Attention : les parties jouées sur billard de 3,10 m et 2,80 m doivent être signalées dans la colonne correspondante, mais sans pondérer le nombre de points obtenus par un compétiteur qui ne joue pas sur son format de billard habituel. Ce calcul est effectué automatiquement par le site fédéral de gestion des moyennes.

### **VI.12 Litiges**

Dans la préparation de la compétition ou bien pendant son déroulement, pour toute précision d'interprétation de ce document, vous pouvez consulter le responsable sportif carambole du district :

Nicolas Enon Tel : 06 10 82 36 70 E-mail : [n.enon@me.com](mailto:n.enon@me.com)

En cas de litige après la compétition, tous les points non prévus dans le présent règlement seront traités par la Commission carambole du district.

### **VI.13 Évolution du règlement**

La commission carambole se réserve le droit de faire évoluer les distance et nombre de reprises maxi en cours de saison de manière à augmenter l'intérêt des tournois de ranking et d'en faciliter l'organisation.

Fait à Limoges par la commission sportive carambole.